REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE DE VILLIERSFAUX (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET: 21410293100018

POSTE COMPTABLE: SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE VENDOME

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: Budget principal (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

1 - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9
II - Présentation générale	
A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14
III - Adoption du CA	
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en Al	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	24
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	26
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	29
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	32
·	32
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930- Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	v
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	34
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	35
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	39
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	40
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	41
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	43
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	44

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	45
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	40
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	4
B3.1 - Etat des provisions constituées	48
B3.2 - Etalement des provisions	50
B4 - Etat des charges transférées	5:
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	52
B6 - Prêts	53
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	54
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	55
B7.3 - Etat des emprunts garantis	50 57
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	58
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	59
	60
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	6.
B7.8 - Autres engagements donnés B7.9 - Autres engagements reçus	62
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	63
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	64
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	6
B11.1 - Liste des organismes dans resquers la concentrate à pris un origagement inflancier	68
B11.2 - Liste des établissements publics créés	69
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	7:
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	73
B13 - Opérations liées aux cessions	74
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Obje
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Obje
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Obje
C - Annexes budgétaires	·
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	7:
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	70
C2.1 - Situation des AP	78
C2.2 - Situation des AE	79
D - Autres éléments d'information	,,
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	80
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	8:
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Vue de lisemble D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	82
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	83
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	84
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Dudget D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	85
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Ostripe d'exploitation	8
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	88
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	89
D4 - Gestion des fonds européens	90
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	9:
D6 - Actions de formation des élus	92
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	93
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	94
D9 - Identification des flux croisés	95
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	90
D11 - Décisions en matière de taux	98
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	99
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	100
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	102
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	103
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	104
V - Arrêté et signatures	
t till old of digitalation	

A - Arrêté et signatures

105

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)		
	Collectivité	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00	
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	
5	DGF / population	0,00	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)		

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : 7,50 %%
 - Investissement: 7,50 %%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE						
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur	Résultat ou solde (A)			
TOTAL DU BUDGET	537 507,91	713 109,81	88 714,57	A1 264 316,47			
Investissement	351 080,62	493 940,01	(2) -117 069,19	A2 25 790,20			
Dont 1068		267 069,19					
Fonctionnement	186 427,29	219 169,80	(3) 205 783,76	A3 238 526,27			

	RESTES A REALISER (4)					
		Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	1+11	0,00	III + IV	0,00	B1	0,00
Investissement	1	0,00	III	0,00	B2	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	264 316,47
Investissement	A2 + B2	25 790,20
Fonctionnement	A3 + B3	238 526,27

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL		0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				I	
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A	
		-			
		DEPENS	SES	RE	CETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A	186 427,29	G	219 169,80
(mandats et titres)	Section d'investissement	В	351 080,62	н	493 940,01
		+	,	_	+
REPORTS DE L'EXERCICE	Report en section de fonctionnement (002)	c (si défic	0,00	ı (si e	205 783,76 excédent)
N-1	Report en section d'investissement (001)	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	117 069,19	J	0,00 excédent)
		=	-	<u> </u>	=
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	654 577,10	= G + H + I + J	918 893,57
	Section de fonctionnement	E	0,00	К	0,00
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
	Section de fonctionnement	= A + C + E	186 427,29	= G + I + K	424 953,56
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F	468 149,81	= H + J + L	493 940,01
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	654 577,10	= G + H + I + J + K + L	918 893,57

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		191 161,25
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	333 708,21	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations d'équipement	333 708,21	191 161,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	4 288,44
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	17 372,41	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	17 372,41	4 288,44
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	351 080,62	195 449,69
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	31 421,13
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	<u> 0,00</u>	ıv 31 421,13

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	1+III 351 080,62	II + IV 226 870,82
-------	-------------------------	---------------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 117 069,19	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 267 069,19

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	468 149,81	II + IV + VI + VII	493 940,01
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		25	790,20	

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

⁽²⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽³⁾ En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

⁽⁴⁾ En recettes, sauf 1068.

⁽⁵⁾ En recettes, détail du 138.

⁽⁶⁾ A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

⁽⁷⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁸⁾ $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

⁽⁹⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽¹⁰⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

⁽¹¹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS			
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)	44 906,58	70 Prod. services, domaine, ventes	12 289,31		
		diverses			
012 Charges de personnel et frais	36 312,60	73 Impôts et taxes (sauf 731)	32 093,56		
assimilés (1)					
		731 Fiscalité locale	102 493,00		
		74 Dotations et participations (1)	71 190,62		
65 Autres charges de gestion	71 435,69	75 Autres produits de gestion	1 102,77		
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)			
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00				
d'élus					
014 Atténuations de produits	1 320,00	013 Atténuations de charges (1)	0,00		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	153 974,87	Total recettes de gestion des services	219 169,26		
66 Charges financières	1 031,29	76 Produits financiers	0,54		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00		
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00		
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)			
TOTAL DEPENSES REELLES ET	455 000 40	TOTAL RECETTES REELLES ET			
MIXTES	155 006,16	MIXTES	219 169,80		

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre	31 4 21,13	042 Opérations ordre transf. entre	0,00		
sections (3)		sections (3)			
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00		
section		section			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	31 421,13	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00		

TOTAL DES DEPENSES DE	14111	196 427 20	TOTAL DES RECETTES DE	11 ± 1\/	240 460 90
l'EXERCICE	1 +	186 427,29	L'EXERCICE	II + IV	219 169,80

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	205 783,76

Ī	TOTAL DES DEPENSES DE LA	I + III + V	186 427,29	TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	424 953,56
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 + 111 + V	100 421,29	SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 + 10 + 01	424 955,56

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4) 238 526,27		7
	SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Onéretione réelles (4)	,	TOTAL Réalisé
		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 372,41	0,00	17 372,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	333 708,21	0,00	333 708,21
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	351 080,62	0,00	351 080,62

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	117 069,19

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	44 906,58		44 906,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	36 312,60		36 312,60
014	Atténuations de produits	1 320,00		1 320,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	71 435,69 0,00	0,00	71 435,69 0,00
66	Charges financières	1 031,29	0,00	1 031,29
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	31 4 21,13	31 421,13
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	155 006,16	31 421,13	186 427,29

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0.00
Four information b 002 Resultat negatir reporte	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 288,44	0,00	4 288,44
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	191 161,25	0,00	191 161,25
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		31 421,13	31 421,13
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	195 449,69	31 421,13	226 870,82

|--|

	Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	---	------

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	12 289,31		12 289,31
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	32 093,56		32 093,56
731	Fiscalité locale	102 493,00		102 493,00
74	Dotations et participations (8)	71 190,62		71 190,62
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 102,77	0,00	1 102,77
76	Produits financiers	0,54	0,00	0,54
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	219 169,80	0,00	219 169,80

Pour information R002 Résultat positif reporté	205 783,76

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



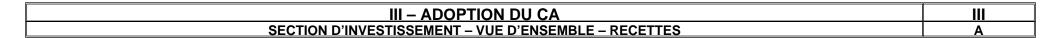
	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	449 373,81	351 080,62	0,00	98 293,19	0,00	351 080,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	incorporelles (sauf 204)						
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	432 000,81	333 708,21	0,00	98 292,60	0,00	333 708,21
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation						
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00
	d'équipement (3)		,,,,	2,22	2,23	-,	-,
Total	des dépenses d'équipement	432 000.81	333 708.21	0.00	98 292.60	0.00	333 708,21
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00	3,50	0.00
	réserves		2,00	2,22	2,23		-,
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
			,				
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	17 373,00	17 372,41	0,00	0,59		17 372,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses financières	17 373,00	17 372,41	0,00	0,59	0,00	17 372,41
45	Chapitres d'opérations pour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compte de tiers (4)						
	des dépenses réelles	449 373,81	351 080,62	0,00	98 293,19	0,00	351 080,62
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00		0,00		0,00
	sections (5)						
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
	information : D001 Solde cution négatif reporté	117 069,19					
Total	des dépenses estissement cumulées	566 443,00	468 149,81	0,00	98 293,19	0,00	351 080,62

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	566 443,00	493 940,01	0,00	72 502,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	245 000,81	191 161,25	0,00	53 839,56
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	0,00	0,00	0,00	0,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total c	les recettes d'équipement	245 000,81	191 161,25	0,00	53 839,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	270 465,19	271 357,63	0,00	-892,44
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00		0,00	
Total c	les recettes financières	270 465,19	271 357,63	0,00	-892,44
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total o	les recettes réelles	515 466,00	462 518,88	0,00	52 947,12
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	19 555,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	31 42 2,00	31 <i>4</i> 21,13		0,87
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total o	les recettes d'ordre	50 977,00	31 421,13		19 555,87
Pour i	nformation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total c	les recettes d'investissement cumulées	566 443,00	493 940,01	0,00	72 502,99

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		449 373,81	351 080,62	0,00	98 293,19	0,00	351 080,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	432 000,81	333 708,21	0,00	98 292,60	0,00	333 708,21
2113 2116 2128	Terrains aménagés autres que voirie Cimetières Autres agencements et aménagements	117 000,00 0,00 0,00	4 680,00 1 024,00 900,01	0,00 0,00 0,00	112 320,00 -1 024,00 -900,01	0,00 0,00 0,00	4 680,00 1 024,00 900,01
21318 21351 2151 21534 2158	Autres bâtiments publics Bâtiments publics Réseaux de voirie Réseaux d'électrification Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00 290 000,81 0,00 20 000,00 5 000,00	31 440,00 250 393,31 270,00 19 128,00 3 249,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	-31 440,00 39 607,50 -270,00 872,00 1 751,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	31 440,00 250 393,31 270,00 19 128,00 3 249,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	22 623,89	0,00	-22 623,89	0,00	22 623,89
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		432 000,81	333 708,21	0,00	98 292,60	0,00	333 708,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	·	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	17 373,00	17 372,41	0,00	0,59		17 372,41
1641	Emprunts en euros	17 373,00	17 372,41	0,00	0,59		17 372,41
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	17 373,00	17 372,41	0,00	0,59	0,00	17 372,41
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	449 373,81	351 080,62	0,00	98 293,19	0,00	351 080,62
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	31/12 (2)	(3)	réalisations	réalisations gérées dans le cadre d'une	réalisations gérées hors AP
TOTAL 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00							 	0,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	(2)	(3)
	TOTAL	566 443,00	493 940,01	0,00	72 502,99
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	245 000,81	191 161,25	0,00	53 839,56
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	6 376,00	0,00	-6 376,00
1323	Subv. non transf. Départements	95 000,00	95 809,00	0,00	-809,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	10 000,00	0,00	-10 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	6 376,00	0,00	-6 376,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	40 000,81	0,00	0,00	40 000,81
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	110 000,00	72 600,25	0,00	37 399,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		245 000,81	191 161,25	0,00	53 839,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	270 465,19	271 357,63	0,00	-892,44
10222	FCTVA	3 396,00	3 396,04	0,00	-0,04
10226	Taxe d'aménagement	0,00	892,40	0,00	-892,40
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	267 069,19	267 069,19	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des rec	ettes financières	270 465,19	271 357,63	0,00	-892,44
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes réelles	515 466,00	462 518,88	0,00	52 947,12
021	Virement de la section de fonctionnement	19 555,00	0,00	, i	
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	31 422,00	31 421,13		0,87
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	31 422,00	10 140,13		21 281,87
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00	21 281,00		-21 281,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des rec	ettes d'ordre	50 977,00	31 421,13		19 555,87

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Pour information,	Pour information,
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (1)	emploi	réalisations gérées dans	réalisations gérées hors
						(2)	le cadre d'une AE	AE
	TOTAL	348 297,00	186 427,29	0,00	0,00	161 869,71	0,00	186 427,29
011	Charges à caractère général (3)	115 550,00	44 906,58	0,00	0,00	70 643,42	0,00	44 906,58
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	55 570,00	36 312,60	0,00	0,00	19 257,40		36 312,60
014	Atténuations de produits	10 000,00	1 320,00	0,00	0,00	8 680,00		1 320,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	115 000,00	71 435,69	0,00	0,00	43 564,31	0,00	71 435,69
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des	296 120,00	153 974,87	0,00	0,00	142 145,13	0,00	153 974,87
66	Charges financières	1 200,00	1 031,29	0,00	0,00	168,71		1 031,29
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	1 200,00	1 031,29	0,00	0,00	168,71		1 031,29
Total d	es dépenses réelles	297 320,00	155 006,16	0,00	0,00	142 313,84	0,00	155 006,16
023	Virement à la section d'investissement	19 555,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	31 422,00	31 421,13			0,87		31 421,13
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	50 977,00	31 421,13			19 555,87		31 421,13

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1	,			

Total des dépenses de fonctionnement	348 297.00	186 427.29	0.00	0.00	161 869.71	0,00	186 427,29
cumulées	340 237,00	100 421,23	0,00	0,00	101 003,71	0,00	100 427,29

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

			ILOLI		-		
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi	
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)	
	TOTAL	142 513,24	219 169,80	0,00	0,00	-76 656,56	
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	12 289,31	0,00	0,00	-11 289,31	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	32 093,56	0,00	0,00	-32 093,56	
731	Fiscalité locale	97 700,00	102 493,00	0,00	0,00	-4 793,00	
74	Dotations et participations (3)	37 813,00	71 190,62	0,00	0,00	-33 377,62	
75	Autres produits de gestion courante (3)	6 000,00	1 102,77	0,00	0,00	4 897,23	
Total d	les recettes de gestion des	142 513,00	219 169,26	0,00	0,00	-76 656,26	
service	es						
76	Produits financiers	0,24	0,54	0,00	0,00	-0,30	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort.,	0,00	0,00			0,00	
	dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)						
Total d	es recettes financières	0,24	0,54	0,00	0,00	-0,30	
Total d	es recettes réelles	142 513,24	219 169,80	0,00	0,00	-76 656,56	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00	
Total d	es recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00	

Pour information : 002 Excédent	205 783.76		
	200 763,76		
de fonctionnement reporté de N-1			

_								
Total	des	recettes	de	348 297,00	424 953,56	0,00	0,00	-76 656,56
fonction	nnement	cumulées						

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	348 297,00	186 427,29	0,00	0,00	161 869,71	0,00	186 427,29
011	Charges à caractère général (4)	115 550,00	44 906,58	0,00	0,00	70 643,42	0,00	44 906,58
60611	Eau et assainissement	3 500,00	708,49	0,00	0,00	2 791,51	0,00	708,49
60612	Energie - Electricité	7 750,00	4 766,24	0,00	0,00	2 983,76	0,00	4 766,24
60618	Autres fournitures non stockables	4 500,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	3 000,00	1 349,34	0,00	0,00	1 650,66	0,00	1 349,34
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	1 537,63	0,00	0,00	1 462,37	0,00	1 537,63
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	364,92	0,00	0,00	1 635,08	0,00	364,92
60633	Fournitures de voirie	4 000,00	777,01	0,00	0,00	3 222,99	0,00	777,01
6064	Fournitures administratives	1 500,00	254,98	0,00	0,00	1 245,02	0,00	254,98
6067	Fournitures scolaires	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	3 000,00	204,00	0,00	0,00	2 796,00	0,00	204,00
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	3 919,99	0,00	0,00	1 080,01	0,00	3 919,99
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	19 000,00	12 928,42	0,00	0,00	6 071,58	0,00	12 928,42
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	4 942,47	0,00	0,00	-3 942,47	0,00	4 942,47
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 500,00	1 808,02	0,00	0,00	2 691,98	0,00	1 808,02
6161	Multirisques	3 200,00	3 215,35	0,00	0,00	-15,35	0,00	3 215,35
6168	Autres primes d'assurance	500,00	277,20	0,00	0,00	222,80	0,00	277,20
617	Etudes et recherches	10 000,00	150,00	0,00	0,00	9 850,00	0,00	150,00
6182	Documentation générale et technique	3 000,00	361,39	0,00	0,00	2 638,61	0,00	361,39
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	2 364,23	0,00	0,00	1 635,77	0,00	2 364,23
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	10,91	0,00	0,00	989,09	0,00	10,91
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	1 499,27	0,00	0,00	0,73	0,00	1 499,27
6281	Concours divers (cotisations)	1 500,00	276,52	0,00	0,00	1 223,48	0,00	276,52
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	3 500,00	2 028,22	0,00	0,00	1 471,78	0,00	2 028,22
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	4 000,00	1 062,98	0,00	0,00	2 937,02	0,00	1 062,98
6288	Autres services extérieurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	200,00	99,00	0,00	0,00	101,00	0,00	99,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	55 570,00	36 312,60	0,00	0,00	19 257,40		36 312,60
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	278,28	0,00	0,00	721,72		278,28
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	170,00	52,20	0,00	0,00	117,80		52,20
64111	Rémunération principale titulaires	23 000,00	16 686,42	0,00	0,00	6 313,58		16 686,42
64113	NBI	3 000,00	1 206,24	0,00	0,00	1 793,76		1 206,24
64118	Autres indemnités	8 000,00	7 622,31	0,00	0,00	377,69		7 622,31
64131	Rémunérations	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00		0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	11 000,00	7 685,50	0,00	0,00	3 314,50		7 685,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	500,00	525,74	0,00	0,00	-25,74		525,74
6455	Cotisations pour assurance du personnel	2 500,00	1 725,41	0,00	0,00	774,59		1 725,41
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	263,00	0,00	0,00	737,00		263,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 000,00	267,50	0,00	0,00	732,50		267,50
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00		0,00
014	Atténuations de produits	10 000,00	1 320,00	0,00	0,00	8 680,00		1 320,00
739211	Attribution de compensation	10 000,00	1 320,00	0,00	0,00	8 680,00		1 320,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	115 000,00	71 435,69	0,00	0,00	43 564,31	0,00	71 435,69
65138	Autres secours	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	25 000,00	20 199,74	0,00	0,00	4 800,26	0,00	20 199,74
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	1 512,84	0,00	0,00	987,16	0,00	1 512,84
65315	Formation	1 000,00	118,00	0,00	0,00	882,00	0,00	118,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	10 000,00	424,23	0,00	0,00	9 575,77	0,00	424,23
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	60 000,00	47 384,59	0,00	0,00	12 615,41	0,00	47 384,59
657348	Subv. fonct. autres communes	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	1 000,00	36,00	0,00	0,00	964,00	0,00	36,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	1 502,00	0,00	0,00	-1 502,00	0,00	1 502,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 000,00	258,00	0,00	0,00	742,00	0,00	258,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
65888	Autres	2 000,00	0,29	0,00	0,00	1 999,71	0,00	0,29
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	296 120,00	153 974,87	0,00	0,00	142 145,13	0,00	153 974,87
66	Charges financières	1 200,00	1 031,29	0,00	0,00	168,71	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	1 031,29

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
66111	Intérêts réglés à l'échéance	1 200,00	1 031,29	0,00	0,00	168,71		1 031,29
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des c	charges financières et spécifiques	1 200,00	1 031,29	0,00	0,00	168,71		1 031,29
Total des d	dépenses réelles	297 320,00	155 006,16	0,00	0,00	142 313,84	0,00	155 006,16
023	Virement à la section d'investissement	19 555,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	31 422,00	31 421,13			0,87		31 421,13
6811	Dot. amort. immos incorporelles	31 422,00	31 421,13			0,87		31 421,13
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	dépenses d'ordre	50 977,00	31 421,13			19 555,87		31 421,13

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	142 513,24	219 169,80	0,00	0,00	-76 656,56
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000,00	12 289,31	0,00	0,00	-11 289,31
70323	Red. occupation dom. public	1 000,00	9 213,48	0,00	0,00	-8 213,48
7078	Autres marchandises	0,00	337,00	0,00	0,00	-337,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	2 738,83	0,00	0,00	-2 738,83
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	32 093,56	0,00	0,00	-32 093,56
73212	Dotation de solidarité communautaire	0,00	1 413,00	0,00	0,00	-1 413,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	2 934,00	0,00	0,00	-2 934,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	27 746,56	0,00	0,00	-27 746,56
731	Fiscalité locale	97 700,00	102 493,00	0,00	0,00	-4 793,00
73111	Impôts directs locaux	85 200,00	102 493,00	0,00	0,00	-17 293,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	12 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
74	Dotations et participations (4)	37 813,00	71 190,62	0,00	0,00	-33 377,62
74111	Dotation forfaitaire des communes	25 000,00	33 649,00	0,00	0,00	-8 649,00
741121	DSR des communes	4 000,00	9 313,00	0,00	0,00	-5 313,00
742	Dot. aux élus locaux	4 500,00	4 762,00	0,00	0,00	-262,00
744	FCTVA	4 313,00	4 313,91	0,00	0,00	-0,91
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	3 213,00	0,00	0,00	-3 213,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	8 986,77	0,00	0,00	-8 986,77
74888	Autres	0,00	6 952,94	0,00	0,00	-6 952,94
75	Autres produits de gestion courante (4)	6 000,00	1 102,77	0,00	0,00	4 897,23
75888	Autres	6 000,00	1 102,77	0,00	0,00	4 897,23
Total des recet	tes de gestion des services	142 513,00	219 169,26	0,00	0,00	-76 656,26
76	Produits financiers	0,24	0,54	0,00	0,00	-0,30
761	Produits de participations	0,24	0,54	0,00	0,00	-0,30
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes réelles	142 513,24	219 169,80	0,00	0,00	-76 656,56
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

	DE INCONCINE (- /				
	Date de la			Montant des ren	nboursements N	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 31/12/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Circulaire n° NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

⁽²⁾ Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)		Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					200 000,00									
37055 000201033 03 37055 000201033 04	CREDIT MUTUEL CREDIT MUTUEL	31/03/2022 31/03/2022		31/03/2023 31/03/2023	140 000,00 60 000,00			0,650 0,450	0,650 0,450		A A	P P		A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)	
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					200 000,00										

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				ON PAR NATUR			s et dettes au 31/12		- 			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		182 627,59					17 372,41	1 031,29	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		182 627,59					17 372,41	1 031,29	0,00	0,00
37055 000201033 03 37055 000201033 04		0,00 0,00	A-1 A-1	131 084,00 51 543,59	14,00 6,00			0,650 0,450	8 916,00 8 456,41	795,32 235,97	0,00 0,00	0,00 0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		182 627,59					17 372,41	1 031,29	0,00	0,00

COMMUNE DE VILLIERSFAUX - Budget principal - CA - 2023

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	1			ION DE L'ENCOUR	` '		
In	dices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure			ces indices		est un indice hors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	182 627,59	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

	Emp					Instrument de co	uverture						
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éve Primes payées pour l'achat d'option	Primes Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

⁽²⁾ Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

⁽³⁾ Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

⁽⁴⁾ Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

		Effet de l'instrument de couverture													
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le		Taux pay	é	Taux reçu	(7)	Charges et produits constaté	Catégorie d'emprunt (8)								
numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	-	Après opération de couverture						
		(3)	(0)			0.00	0.00		de couverture						
Taux fixe (total)						0,00	0,00								
Taux variable simple (total)						0,00	0,00								
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00								
Total						0,00	0,00								

⁽⁵⁾ Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

⁽⁶⁾ Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽⁷⁾ A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	I de l'emprunt I		Date du	Organisme	Capital restant	Capital	Durée	Pério- dicité des rem-	Cara	Caractéristiques du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de
	Année	Profil (5)	refinance- ment	prêteur ou chef de file	dû	réaménagé	résidu- elle	se- ments (6)	Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	l'exercice
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

	Date de		résidu	ırée uelle en nées		Taux (2)		Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)				Annuité payée dar a lie					
N° du contrat d'emprunt	souscrip- tion du contrat initial	Date de renégocia- tion	Organisme prêteur	Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Type de taux (3)	Contrat initial	Taux act.	Type de taux (3)	Contrat renégoci Index (4)	É Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Capital restant dû au 31/1 <i>2/</i> N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

⁽²⁾ Taux à la date de renégociation.

⁽³⁾ Indiquer: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Nominal à la date de renégociation.

⁽⁶⁾ Faire figurer 2 lettres: - Pour le profil d'amortissement, indiquer: C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres.

⁻ Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de	Dont		
PAR PRÊTEUR			l'exercice	Intérêts (3)	Capital	
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées).	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

⁽²⁾ La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

⁽³⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE						
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €						
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)					

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

FINE	71310143 601	NOTITUEES AU 31/1	2/11		
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N
		A MI-BUDGETAIRES (2)	В	С	D = A + B - C
Provisions pour risques et charges (3)	PROVISIONS SE	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
	PROVISIONS	BUDGETAIRES (2)			•
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE VILLIERSFAUX - Budget principal - CA - 2023

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

⁽¹⁾ Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	В6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la	Encours restant dû	Montant de l'ar	ICNE de	
	délibération	au 31/12/N	Capital	Intérêts	l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

⁽²⁾ A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

⁽³⁾ A compléter depuis l'état des autres engagements données.

⁽⁴⁾ A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice						
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00						
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00						
8028	Autres engagements reçus									
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00						
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00						
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00						

⁽¹⁾ A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

⁽²⁾ A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		mobilisation et profil d'amortissement		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rési- duelle	Périodi- cité des rem- bour-		Taux initi	al		à la date lu budget		Catégorie d'emprunt	Indices ou devises pouvant	_	ntie au cours de ercice
	Année	Profil		chef de file			auelle	sements (2)	Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	(7)	modifier l'emprunt	En intérêts (8)	En capital		
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00		
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00		

⁽¹⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

⁽²⁾ Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

⁽⁵⁾ Taux annuel, tous frais compris.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

⁽⁷⁾ Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁸⁾ Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	,	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	В	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	С	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	1/11	0,00
--	------	------

⁽¹⁾ Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

⁽³⁾ Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

⁽⁴⁾ Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

					Montant des redevances restant à courir							
Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)	
Crédits-bails mobiliers			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Crédits-bails immobiliers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Total			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

								Montant		ation du cocontrac ante du marché de		•	
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Part inve	Dont part nette (3)	Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
	TOTAL					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

⁽²⁾ Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

⁽³⁾ Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale								
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N				
Total	0,00	0,00	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

⁽²⁾ Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

⁽³⁾ Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

	ETAT DEGAGETATES ENGAGEMENTO DOTATES								
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice		
		TOTAL			0,00	0,00	0,00		
8017 Subventions à	verser en annuités				0,00	0,00	0,00		
8018 Autres engage	ments donnés				0,00	0,00	0,00		
Au profit d	organismes publics				0,00	0,00	0,00		
Au profit d	l'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00		
Engagemer	nts liés à des délégations de servic	0,00	0,00	0,00					
Engagemer	nts liés à des opérations d'urbanis	ne et d'aménagement			0,00	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

⁻ l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

⁻ la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

⁻ la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

⁻ la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

⁻ la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en	Périodicité	Créance en capital à	Créance en capital	Annuité reçue au
d'origine			années		l'origine	au 31/12/N	cours de l'exercice
	Т	OTAL			0,00	0,00	0,00
8026 Redeva	26 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier) 0,00 0,00		0,00				
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)		0,00	0,00	0,00			
8028 Autres engagements reçus		0,00	0,00	0,00			
A l'exception de ceux reçus des entreprises			0,00	0,00	0,00		
Eng	gagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
48 922,59	
1 538,00	
1 502,00	
55,00 55,00 250,00 20,00 300,00 542,00 160,00 30,00 55,00 20,00	
0,00	
36,00	
12,00 24,00 0,00	
47 384,59	
0,00	
0,00	
0,00	
0,00	
47 384,59	
30 000,00 17 384,59	
	subvention (numéraire) 48 922,59 1 538,00 1 502,00 55,00 55,00 250,00 20,00 300,00 542,00 160,00 30,00 55,00 20,00 15,00 0,00 47 384,59 0,00 0,00 47 384,59

	IV- ANNEXES	IV
ĺ	B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

⁽¹⁾ Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

⁽²⁾ Numéro à 9 chiffres.

⁽³⁾ Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	OURVUS SUR EN EN ETPT (IPLOIS BUDGETAIRES
,,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS Emplois créés au titre de l'article L.		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
313-1 du CGFP FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur territorial	В	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1,00	1,00	2,00	1,00	1,00	2,00

⁽¹⁾ Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

⁽²⁾ Catégories : A, B ou C.

⁽³⁾ Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

⁽⁴⁾ Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

⁽⁵⁾ Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REN	MUNERATION (3)	CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

- 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
- 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
- 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
- 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
- 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
- 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
- 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
- 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
- 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
- 332-8-6": Emplois des communes (-2 000 nab.) et des groupements de communes (-10 000 nab.) dont la creation du suppression 327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
- 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
- 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
- 326_352: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
- 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)
- 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
- 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
- A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement		
Délégation de service public (3) (4)						
Détention d'une part du capital						
Garantie ou cautionnement d'un emprunt						
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme						
Autres						

⁽¹⁾ Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

⁽²⁾ Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

⁽³⁾ Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

⁽⁴⁾ Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT MIXTE DU PAYS VENDOMOIS	01/01/2000		0,00
EPCI			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE	01/01/1979		0,00
SIDELC	01/01/2000		0,00
VAL DEM	01/01/2000		0,00
SCOT	01/01/2010	l j	0,00
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TERRITOIRES VENDOMOIS	01/01/2018		0,00
Autres organismes de regroupement			

⁽¹⁾ Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de	Nature de l'activité	TVA
			délibération	(SPIC/SPA)	(oui / non)

⁽¹⁾ Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES			
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3		

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de	Date de	N° SIRET	Nature de	TVA
		création	délibération		l'activité	(oui / non)
					(SPIC/SPA)	

⁽¹⁾ Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			333 708,21	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			333 708,21	0,00	
14/02/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	7 960,43	0,00	0
02/03/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE SAINT GEORGES	15	15 432,60	0,00	0
14/03/2023	CHAUDIERE ATLANTIC CANTINE	1402	3 000,00	0,00	0
04/04/2023	ASPIRATEUR RECHARGEABLE BALAI ET MAIN BOSCH	1206	249,00	0,00	0
04/04/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	9 086,29	0,00	0
11/04/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE MO	15	2 231,13	0,00	0
28/04/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	7 266,49	0,00	0
12/05/2023	TRAVAUX EGLISE LOT 2 CHARPENTE	15	29 880,65	0,00	0
23/05/2023	TRAVAUX EGLISE	15	1 572,68	0,00	0
13/06/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	5 874,50	0,00	0
11/07/2023	TRAVAUX EGLISE	15	2 554,14	0,00	0
11/07/2023	RELEVE HONORAIRES VC N.9	18	180,00	0,00	0
17/08/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE LOT 4	15	2 509,80	0,00	0
17/08/2023	RESTAURATION TRAVAUX EGLISE LOT 3	15	21 302,59	0,00	0
18/08/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	2 719,86	0,00	0
18/08/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	24 620,01	0,00	0
29/08/2023	RELEVE 2 TOMBES N.44 ET 26	6	1 024,00	0,00	0
01/09/2023	AMENAGEMENT PAYSAGER AIRE DE JEUX	18	4 680,00	0,00	0
05/09/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE MO	15	3 346,70	0,00	0
05/09/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	4 990,92	0,00	0
12/10/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	5 386,97	0,00	0
17/10/2023	FOURNITURE ET POSE LUMINAIRES + HORLOGES	119	19 128,00	0,00	0
20/10/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	3 796,80	0,00	0
03/11/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	10 547,03	0,00	0
07/11/2023	AMENAGEMENT PAYSAGER AIRE DE JEUX	18	468,00	0,00	0
09/11/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	1 721,56	0,00	0
17/11/2023	ACHAT TOILETTES PUBLIQUES	1207	31 440,00	0,00	0
28/11/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	1 728,00	0,00	0
28/11/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE MISSION SPS	15	2 736,00	0,00	0
05/12/2023	JEUX ENFANTS TABLES BANCS	1208	22 623,89	0,00	0
05/12/2023	TRAVAUX DE VOIRIE RUE DE LA FONTAINE MO	18	90,00	0.00	0
12/12/2023	RACCORDEMENT ELECTRICITE TOILETTES PUBLIQUES	1209	432,01	0,00	0
12/12/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	7 770,97	0,00	0
12/12/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	12 693,66	0,00	0
12/12/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	58 394,03	0,00	0
12/12/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE	15	922,80	0.00	0
15/12/2023	TRAVAUX RESTAURATION EGLISE MO	15	3 346,70	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	

COMMUNE DE VILLIERSFAUX - Budget principal - CA - 2023

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

	Pour mémoire	Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

	Réalisations	
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		17 373,00	I 17 372,41	
16 Emprunts et dettes	16 Emprunts et dettes assimilées (A)		17 372,41	
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	
1641	Emprunts en euros	17 373,00	17 372,41	
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	
1687	Autres dettes	0,00	0,00	
Dépenses et transferts	à déduire des ressources propres (B)	0,00	0,00	
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00	

	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au	Solde d'exécution	TOTAL	
	1	31/12	D001 de l'exercice précédent (N-1)	II	
Dépenses à couvrir par des ressources	17 372,41	0,00	117 069,19	134 441,60	
propres	,	•	,	,	

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice	Réalisations
	· · ·	(BP + BS + DM + RAR N-1)	25 700 57
	SOURCES PROPRES) = a + b	54 373,00	
-	res externes de l'année (a)	3 396,00	4 288,44
10221	TLE	0,00	0,00
10222 10226	FCTVA	3 396,00	3 396,04
10228	Taxe d'aménagement (2) Autres fonds d'investissement	0,00 0,00	892,40 0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressources prop	res internes de l'année (b) (3)	50 977,00	31 421,13
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
28041583	Autres grpts-Proj infrastruct Int nation	31 422,00	10 140,13
280423	Privé : Projet infrastructure	0,00	21 281,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (4)		
33	En-cours de production de biens (4)		
35	Stocks de produits (4)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	19 555,00	0,00

COMMUNE DE VILLIERSFAUX - Budget principal - CA - 2023

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	35 709,57	0,00	0,00	267 069,19	302 778,76

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres] II	134 441,60
Ressources propres disponibles	IV	302 778,76
Solde	V = IV - II (5)	168 337,16

⁽¹⁾ Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

⁽³⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

⁽⁴⁾ Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME	C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTO	PRISATION DE PROGRAMME *	Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

⁽⁶⁾ Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	ON ON THE MEDICAL PROPERTY OF									
AUTO	DRISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)		AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

^{*} Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

⁽⁶⁾ Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

⁽²⁾ Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité
				(SPIC/SPA)

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE	D1.2.1

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT	D1.2.2

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT	D1.2.3

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		•	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres			Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnemen	t	(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)	0,00

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION –	
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003) (Montants exprimés en K€)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

<u>Facturations majeures :</u>	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	0,00
 Dont Etablissements autres que EEX 	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00
Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00

Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements Reprise de subvention et écart de réévaluation Variation des provisions/transfert de charges Autres produits et charges de gestion courante Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00

⁽¹⁾ A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

⁽²⁾ Total charges = Total charges d'exploitation courante + Total facturations majeures + Total facturations internes.

⁽³⁾ Excédent brut d'exploitation = Total produits d'exploitation courante - Total charges.

⁽⁴⁾ Résultat d'exploitation = Excédent brut d'exploitation - Contribution aux éléments communs de l'entreprise - Total dotations, reprises, transferts et autres.

⁽⁵⁾ Résultat courant = Résultat d'exploitation + Résultat financier.

⁽⁶⁾ Résultat net = Résultat courant + Résultat spécifique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 3 : PATRIMOINE	D2.3

VOLET 3 – ANNEXE PATRIMONIALE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

	MATERIEL ROULANT							
Rame	Matricule (1)	Date de mise en service	Date de fin de potentiel ou durée de vie prévisible		Mode de financement	Valeur d'origine	Amort. (2)	VNC au 31/12/N-2 (2)
Total	l séries génériques					0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Matricule : une référence par voiture ; plusieurs voitures pour une rame.

⁽²⁾ A compléter pour les biens dont la collectivité est propriétaire.

⁽³⁾ Série générique : type de rame (génération de rame).

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			0,00	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortis- sement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

⁽¹⁾ En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

⁽²⁾ Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

⁽³⁾ Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

⁽⁴⁾ La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES	NOM DE L'ORGANISME DE	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA
DES ACTIONS DE FORMATION	FORMATION		FORMATION	COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION	D7
PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE				ENS PRO			TIONS CONTINUES			TOTAL	
	Année	Année	%	Année	Année	%	Année n	Année n-1	%	Année	Année	%
	n	n-1		n	n-1		n	N-1		n	n-1	
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	MONTANT					
RESSOURCES	Année n	Année n-1	%			
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00			
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00			
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00			
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00			
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00			
FSE	0,00	0,00	0,00			
FEDER	0,00	0,00	0,00			
FEOGA	0,00	0,00	0,00			
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00			
Autres ressources	0,00	0,00	0,00			
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00			
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00			
Total ressources	0,00	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

⁽²⁾ Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

⁽³⁾ Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses Recettes	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Y compris les rattachements.

	IV – ANNEXES	IV
ſ	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi	
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

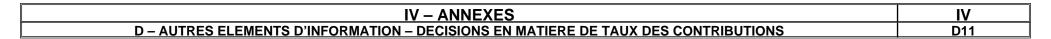
5 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)		Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.

⁽²⁾ Y compris les rattachements.



	Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	es ressources						
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art.	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
265 du code des							
douanes)							
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 A <i>bi</i> s du							
code des							
douanes)							
Taxe sur les perm	is de conduire	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	icats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
véhicules		,	,	,	•	,	•
Taxe spéciale de consommation de produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
pétroliers (1)							
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés a	u droit d'octroi de mer auxquels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
sont soumis les rh	ums et spiritueux (1)	ļ					
Part département	tale des ressources			<u>. </u>			
Taxe d'aménagen	nent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité f	foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remo montagne	ntées mécaniques des zones de	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources						
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00			0,00	0,00

⁽¹⁾ Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

⁽²⁾ Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

	DEPENSES (1)					
Article (2)	Libellé (2)	Montant				
Remboursement d'er	mprunts et dettes assimilées	0,00				
Acquisitions d'immo	bilisations	0,00				
Opérations d'équiper	ment (1 ligne par opération)	0,00				
Autres dépenses éve	entuelles	0,00				
Opérations pour com	npte de tiers (1 ligne par opération)	0,00				
	Total des dépenses réelles	0,00				
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00				
041	Opérations patrimoniales					
	Total des dépenses d'ordre	0,00				
	TOTAL GENERAL	0,00				
041	Total des dépenses d'ordre					

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

	RECETTES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Souscription d'emprur	ts et dettes assimilées	0,00			
Dotations et subventio	ns reçues	0,00			
Autres recettes éventu	elles	0,00			
Opérations pour comp	te de tiers (1 ligne par opération)	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

⁽¹⁾ Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

⁽²⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D12.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)				
Article (2)	Libellé (2)	Montant		
011	Charges à caractère général	0,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00		
65	Autres charges de gestion courante	0,00		
66	Charges financières	0,00		
67	Charges spécifiques	0,00		
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00		
014	Atténuations de produits	0,00		
	Total des dépenses réelles	0,00		
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		
	Total des dépenses d'ordre	0,00		
	TOTAL GENERAL	0,00		

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)					
Article (2)	Libellé (2)	Montant			
Recettes issues de la	a TEOM	0,00			
Dotations et particip	ations reçues	0,00			
Autres recettes de fo	onctionnement éventuelles	0,00			
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00			
75	Autres produits de gestion courante	0,00			
76	Produits financiers	0,00			
77	Produits spécifiques	0,00			
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00			
013	Atténuations de charges	0,00			
	Total des recettes réelles	0,00			
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00			
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			
	Total des recettes d'ordre	0,00			
	TOTAL GENERAL	0,00			

COMMUNE DE VILLIERSFAUX - Budget principal - CA - 2023

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	D13.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D 13.1
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	D40.0
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET	D13.2
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NOUVEAU	_
PROGRAMME NATIONAL DE RENOUVELLEMENT URBAIN	D14

IV - Annexe « Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain »

Nature de l'opération (selon la nomenclature)	Dépenses / Recettes	Chapitre	Article	Maîtrise d'œuvre assurée par la collectivité	Financeurs (Etat, Collectivités, Caisse des dépôts,)	Total des engagements juridiques année N	Total des Crédits de paiement année N
	,			,	Total	0,00	0,00
					Recettes Total Dépenses	0,00	0,00

NOMENCLATURE :

- 14-Etudes et conduite de projet
- 15-Relogement des ménages avec minoration de loyer
- 21-Démolition de logements locatifs sociaux
- 22-Recyclage de copropriétés dégradées
- 23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé
- 24-Aménagement d'ensemble
- 31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux
- 32-Production d'une offre de relogement temporaire
- 33-Requalification de logements locatifs sociaux

- 34-Résidentialisation de logements
- 35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
- 36-Accession à la propriété
- 37-Equipement public de proximité
- 38-Immobilier à vocation économique
- 39-Autres investissements
- 41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
- 42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement

COMMUNE DE VILLIERSFAUX - Budget principal - CA - 2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 10 Nombre de membres présents : 10 Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES:

Pour: 9 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 13/02/2024

Présenté par Mme Annick PROVOST (1), A VILLIERSFAUX, le 27/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire A VILLIERSFAUX, le 27/02/2024 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BERTIN Cyrille	
BRETON Patrice	
CORBIN Martine	
DESVAUX Philippe	
FRANÇOIS Elodie	
LUCAS Thierry	
MOYER Franck	
PROVOST Annick	
WOJNAR Loïc	

Certifié exécutoire par Mme Annick PROVOST (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.